

RÈGLEMENT COMPLET DE L'OPÉRATION PROMOTIONNELLE

« OFFRE EXCLUSIVE COUPON 140€ –

CARNET DE PARCOURS DES GOLFS de BOSSEY – ANNECY TALLOIRE - ESERY »

Article 1 – Organisateur

La SA Casino Grand Cercle, située 200 rue du Casino 73100 AIX LES BAINS, S.A. représentée par son Directeur Général Christophe GUERIN, organise du 1^{er} Mai 2026 au 31 Octobre 2026 une opération promotionnelle intitulée "OFFRE EXCLUSIVE COUPON 140€". Cette opération promotionnelle, est réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu (France et Etranger, à l'exception du personnel employé par la SA DU CERCLE et la SAS NOUVEAU CASINO) ; Est également exclu de la participation à ce jeu, le personnel salarié de la SA du Cercle et de la SAS Nouveau Casino. Cette exclusion est étendue également à tous les membres de leur famille proche (ascendant, descendant, conjoint, frère/sœur).

Article 2 – Objet de l'opération

Dans le cadre d'un partenariat avec les Golfs de ANNECY TALLOIRES – BOSSEY & ESERY, le Casino Grand Cercle propose une opération promotionnelle comportant deux niveaux d'avantages, attribués dans la limite des participants éligibles.

Offre principale

Les 100 premiers participants recevront une offre promotionnelle d'une valeur totale de 140 €, composée de :

- 70 € offerts au restaurant « Le Carré d'As » du Casino Grand Cercle
- 70 € offerts sous forme de ticket promotionnel de jeu utilisable sur les machines à sous du casino (hors jeux électroniques).

Offre de consolation

Les 500 participants suivants recevront une offre promotionnelle composée de :

- 1 coupe de champagne offerte au bar du Casino Grand Cercle
- 1 plat du jour offert au Snack Bar du Casino
- 30 € offerts sous forme de ticket promotionnel de jeu utilisable sur les machines à sous (hors jeux électroniques).

Les avantages seront remis sous forme de contremarques ou tickets promotionnels délivrés par le Casino Grand Cercle après vérification des conditions de participation.

Article 3 – Conditions de participation

- La participation à l'opération est ouverte exclusivement aux adhérents des GOLFS : d'ANNECY TALLOIRES - BOSSEY & ESERY, présentent une carte d'adhérent et leur carnet de parcours original.
- Les adhérents qui participent à l'opération promotionnelle doivent être majeurs, non interdites de jeu conformément à la réglementation en vigueur et être munis d'une pièce d'identité valide permettant l'accès à un Casino français.

L'accès aux salles de jeux est soumis au contrôle d'identité réglementaire prévu par la législation applicable aux casinos.

Article 4 – Modalités de participation

Pour bénéficier de l'offre, les participants doivent :

1. S'inscrire préalablement via le formulaire en ligne accessible par lien ou QR code, en renseignant :
 - Nom de naissance
 - prénom
 - date de naissance
 - adresse e-mail
 - numéro de téléphone portable
2. Se présenter ensuite au Snack Bar situé dans l'espace Machines à Sous du Casino Grand Cercle, 200 rue du Casino – 73100 Aix-les-Bains, pendant les horaires d'ouverture de l'établissement.
3. Présenter :
 - une pièce d'identité valide
 - leur Carnet de parcours de Golf original, il pourra également leur être demandé toutes preuves d'appartenance au Club de Golf si besoin.

Après vérification, les participants recevront les contremarques correspondantes à leur niveau d'offre.

Article 5 – Limitation de l'offre

L'opération est limitée à 600 participants au total, répartis comme suit :

- 100 premiers participants : offre principale d'une valeur de 140 €
- 500 participants suivants : offre de consolation

L'opération est ouverte du 1^{er} mai 2026 jusqu'au 31 octobre 2026, ou jusqu'à épuisement des 600 participations, la première de ces deux limites atteinte mettant fin à l'opération.

Une seule participation par personne est autorisée sur toute la durée de l'opération promotionnelle, même si l'adhérent présente plusieurs carnets de parcours de golf, il ne peut participer qu'une seule fois et ne retirer qu'une seule offre.

Une seule participation est également autorisée par famille : même nom – même adresse de domiciliation.

Une participation est considérée comme unique pour une même personne lorsque les informations suivantes sont identiques : nom – prénom - date de naissance. Une même personne ne peut pas participer plusieurs fois en utilisant différentes adresses e-mail, numéros de téléphone ou toute autre information différente. Toute tentative de participation multiple pourra entraîner l'annulation de l'ensemble des participations concernées.

Article 6 – Conditions d'utilisation des avantages

6.1 Coupon restaurant – offre principale

La contremarque restaurant d'une valeur de 70 € est valable uniquement au restaurant « Le Carré d'As » du Casino Grand Cercle.

Elle est valable pour un seul passage, n'est pas fractionnable, ne donne lieu à aucun rendu de monnaie, n'est ni remboursable ni échangeable et valable pour une utilisation unique jusqu'au 31 Octobre 2026

6.2 Offre de restauration – offre de consolation

Les participants bénéficiant de l'offre de consolation recevront :

- 1 coupe de champagne offerte au Snack bar du Casino Grand Cercle
- 1 plat du jour offert au Snack bar du Casino Grand Cercle
- et valable pour une utilisation unique jusqu'au 31 Octobre 2026

Ces avantages :

- sont valables pour une utilisation unique jusqu'au 31 Octobre 2026
- ne sont pas fractionnables
- ne donnent lieu à aucun rendu de monnaie
- ne sont ni remboursables ni échangeables

6.3 Tickets promotionnels de jeu

Les tickets promotionnels de jeu attribués dans le cadre de l'opération sont :

- 70 € de tickets promotionnels de jeu pour les 100 premiers participants
- 30 € de tickets promotionnels de jeu pour les 500 participants suivants

Ces tickets promotionnels :

- sont utilisables exclusivement sur les machines à sous du Casino Grand Cercle
- ne peuvent être ni échangés, ni remboursés, ni convertis en espèces
- sont valables pour une utilisation unique jusqu'au 31 Octobre 2026

Les gains éventuellement obtenus grâce à ces tickets promotionnels sont, quant à eux, encaissables, conformément à la réglementation applicable aux casinos.

Le Casino Grand Cercle se réserve le droit de définir les modalités techniques d'utilisation et la durée de validité des tickets promotionnels.

6.4 Validité des avantages

Les contremarques et tickets promotionnels remis dans le cadre de la présente opération sont valables jusqu'au 31 octobre 2026 inclus, sauf mention contraire indiquée sur les contremarques ou tickets remis au participant.

Passée cette date, les avantages non utilisés seront définitivement perdus et ne pourront donner lieu à aucun remboursement, échange ou compensation.

Article 7 – Exclusions

Sont exclus de l'opération :

- les personnes mineures
- les personnes interdites de jeux
- toute personne ne respectant pas les conditions du présent règlement.

Article 8 – Non-échange et non-remboursement

Les avantages attribués dans le cadre de cette opération ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni convertibles en espèces

Article 9 – Lutte contre la fraude

Le Casino Grand Cercle se réserve le droit de procéder à toutes vérifications nécessaires concernant l'identité des participants.

Toute participation :

- frauduleuse
- incomplète
- multiple
- ou réalisée en violation du présent règlement

sera annulée de plein droit.

Le Casino Grand Cercle se réserve également le droit d'annuler tout avantage obtenu en cas de tentative de fraude.

Article 10 – Modification ou interruption de l'opération

Le Casino Grand Cercle se réserve le droit de modifier, écourter, suspendre ou annuler l'opération en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Article 11 – Données personnelles

Traitement des données personnelles et Protection des données

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi informatique & liberté du 6 janvier 1978 consolidée le 12 août 2018 (pour prise en compte du RGPD) :

La Participation au jeu oblige le client à transmettre les informations suivantes :

- Nom de Naissance / Nom Marital
- Prénom
- Date de naissance
- CP
- Ville
- Numéro de téléphone portable

Le client qui participe à nos jeux gratuits est informé qu'en remplissant son bulletin de participation, le Casino Grand Cercle pourra être amené à utiliser ses Données Personnelles aux fins d'assurer l'ensemble des prestations afférentes aux produits et services proposés par le Casino Grand Cercle, mais également à des fins commerciales, tel que l'envoi du programme des animations et d'offres promotionnelles.

Le Casino Grand Cercle d'Aix-Les-Bains est le responsable du traitement de ces données personnelles

La finalité de ce traitement est de faire participer les personnes concernées au jeu en question. Les informations recueillies pour ce traitement sont strictement nécessaires à la participation au jeu. Cette participation ne sera pas possible sans la fourniture de ces informations.

Durée de conservation : 3 ans

Les destinataires des données personnelles : le service Marketing du Casino Grand Cercle.

Identification des droits pour ce traitement :

Accès, rectification, portabilité des données personnelles

Effacement, limitation et opposition ne pourront être réalisées sans "exclure" la personne concernée de la participation au jeu.

Comment exercer ces droits : par mail à rgpd@casinograndcercle.com

Il n'y a pas de décision automatisée, ni de profilage.

Il n'y a pas de transfert des données personnelles hors de l'UE.

La personne a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Proposer des offres et opérations événementielles

Les données personnelles pourront être utilisées, pour proposer des offres ou des opérations événementielles (traitement

"Proposer des offres et opérations événementielles").

Responsable de traitement : Casino Grand Cercle d'Aix-Les-Bains

La finalité de ce traitement est de proposer des offres et la participation des personnes concernées aux opérations événementielles.

Le traitement étant basé sur le consentement, la personne concernée est en droit de le retirer à tout moment, sans toutefois porter atteinte à la licéité de ce traitement effectué avant ce retrait.

Durée de conservation : 3 ans

Identification des droits pour ce traitement :

- Accès, rectification, portabilité des DCP
- Effacement, limitation et opposition
- Comment exercer ces droits : par mail rgpd@casinograndcercle.com

Il n'y a pas de décision automatisée, ni de profilage.

Il n'y a pas de transfert des données personnelles hors de l'UE.

La personne a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 12 – Acceptation du règlement

La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 13 - Huissier

Le règlement de cette opération est déposé à l'étude de Maître Pascale COLLET, huissier de justice, 7 rue du Temple 73100 AIX LES BAINS. Le règlement du jeu est disponible sur simple demande auprès des Responsables de l'établissement.

(Frais de timbre remboursés sur simple demande).

Fait en 3 exemplaires à Aix-les-Bains, le 7 Avril 2026

Le Directeur Général de la S.A. GRAND CERCLE

Christophe GUERIN

